

PIECES A FOURNIR

PIECES INDISPENSABLES

- Copie recto-verso de la pièce d'identité

- Certificat de travail et les trois dernières fiches de paie ou notification des droits ASSEDIC et la dernière déclaration mensuelle correspondante ou derniers talons de retraite et/ou pensions diverses.

- Copies des deux derniers avis d'imposition ou non-imposition (en cas de mariage, de divorce au cours des années précitées, vous devez produire 3 avis correspondant aux 3 déclarations de situation partielle : 2 en cas de décès).

- Copie de la dernière notification de droits de paiements de la CAF.

PIECES COMPLEMENTAIRES

Cf. document joint avec les annexes.